

Ministère de la Santé

Niveaux de risque et précautions pour le COVID-19

Ce tableau peut vous aider à évaluer votre exposition possible au nouveau coronavirus COVID-19. Ces renseignements ne remplacent pas les conseils de votre fournisseur de soins de santé ou de votre bureau de santé publique. Si vous avez des questions concernant votre possible exposition au COVID-19, veuillez communiquer avec le [bureau de santé publique de votre région](#). Ces renseignements feront l'objet d'une mise à jour à mesure que la situation entourant le COVID-19 continue d'évoluer.

Antécédents d'exposition	Directives	Ressources
Personnes subissant des tests de détection du COVID-19	Isolez-vous jusqu'à ce que le bureau de santé publique vous indique que cela n'est plus nécessaire.	Comment s'auto-isoler Guide sur l'auto-isolement à l'intention des contacts proches
Voyage récent dans la province du Hubei OU en Iran OU dans une autre région touchée pour laquelle on conseille aux voyageurs qui en sont de retour de s'auto-isoler OU Contact étroit connu avec une personne atteinte	Isolez-vous pendant 14 jours à partir de la date de la dernière exposition connue. En cas d'apparition de symptômes, communiquez avec le bureau de santé publique de votre région.	Comment s'auto-isoler Guide sur l'auto-isolement à l'intention des contacts proches

Antécédents d'exposition	Directives	Ressources
<p>Voyage récent en Chine continentale ou dans une autre région touchée pour laquelle on conseille aux voyageurs qui en sont de retour de s'autosurveiller</p> <p>OU</p> <p>Contact non étroit connu avec une personne atteinte</p>	<p>Faites une autosurveillance des symptômes pendant 14 jours suivant la date de la dernière exposition connue.</p> <p>En cas d'apparition de symptômes, isolez-vous immédiatement et communiquez avec le bureau de santé publique de votre région.</p>	<p>Comment s'autosurveiller</p>
<p>Aucun contact connu avec une personne atteinte</p>	<p>Continuez d'adopter de bonnes pratiques régulières en matière d'hygiène.</p>	<p>Ministère de la Santé de l'Ontario</p>